

AMPLIFIONS LA MOBILISATION POUR LES REVENDICATIONS ET LE RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL.

TOUS en GREVE et dans l'ACTION LE 02 JUIN

La mobilisation engagée depuis 3 mois, pour obtenir le retrait du projet de loi El Khomri et de nouveaux droits pour les salariés s'amplifie et s'enracine par des grèves décidées démocratiquement dans les entreprises, comme dans les raffineries, dans l'énergie, etc...

Avec un gouvernement aux abois, acculé par la mobilisation, un patronat qui redoute par-dessus tout le développement des luttes revendicatives sur les lieux du travail, **la seule réponse du trio Hollande-Valls-Gattaz est le mépris à l'égard du mouvement social**, le recours à la violence et à l'arbitraire, mettant en cause la démocratie.

Le 1^{er} Ministre transforme l'Assemblée nationale en simple chambre d'enregistrement de la volonté des patrons, par l'utilisation, encore une fois, du 49-3 par ce gouvernement à leur service. Et les députés soit disant « frondeurs » tiennent davantage à leur carrière politique qu'à leur dignité, en rentrant docilement dans le rang et en votant la confiance à ce régime autoritaire.

A l'Assemblée, par de vigoureux coups de mentons, Valls a mis une charge d'une violence inouïe aux Députés qui défendent ce que demande 70% de la population ; le retrait de la loi El Khomri.

Il fait preuve de la même violence envers les manifestants en imposant aux forces de l'ordre de multiplier les provocations, les gazages,

organiser les affrontements etc... et utilise les médias, dans une propagande

mensongère pour stigmatiser les salariés, retraités et privés d'emploi, qui se battent pour l'intérêt général, pour construire un avenir meilleur pour eux et les générations à venir.

Le choix du passage en force de ce gouvernement, digne des régimes les plus autoritaires est clairement assumé. Cela ne peut que renforcer notre détermination à amplifier et élargir la mobilisation.

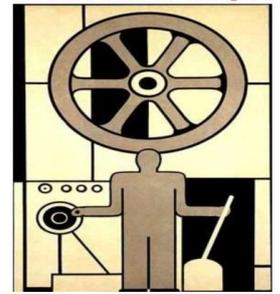
Ne pas se soumettre, résister est le seul choix qui reste aux salariés pour défendre leurs intérêts. Nous devons augmenter radicalement le rapport de forces pour imposer le retrait de cette loi avant ou après son adoption par ce parlement qui ne représente plus son peuple.



En 2006, le CPE avait été adopté par le 49-3 et face à l'immense mobilisation, le gouvernement Villepin avait été contraint de retirer la loi pourtant déjà votée.

En acceptant que le secteur routier soit exempt d'une partie de la loi EL Khomri, par la garantie du paiement des heures supplémentaires majorées à 25%, le gouvernement reconnaît que cette loi est une régression sociale qu'ils veulent imposer à tous les salariés, s'ils ne défendent pas leurs droits par la grève.

La loi El Khomri doit être retirée



Le 2 Juin, les salariés de la RATP, de la Santé rejoindront ceux des raffineries, de l'énergie ou encore des ports dans un mouvement de grève reconductible pour la satisfaction des revendications et le retrait du projet de loi El Khomri.

La CGT appelle l'ensemble des salariés de toutes professions, à s'inscrire dans le mouvement de grève reconductible et de mobilisation.

La CGT appelle tous les salariés, dans chaque entreprises et services, à débattre, à décider des revendications, à décider de la grève et de sa reconduction et à participer massivement aux manifestations unitaires avec les retraités, les privés d'emploi, les jeunes :

le 2 juin 2016 :

Romorantin à 10H30 devant la sous-préfecture,
Vendôme à 10H30 au rond-point de l'Europe,
Blois à 14H00 au Carrefour de l'Europe (*parking place Lorjou*)

Dans la continuité de la construction de la grève reconductible sur chaque lieu de travail, elle appelle également tous les salariés actifs, retraités et privés d'emploi à participer massivement à la manifestation nationale unitaire à PARIS qui sera une nouvelle grande étape de la mobilisation :

le 14 juin prochain.

Des cars partiront de Blois, Vendôme, Romorantin et Mer (participation de 5€ demandée).

Nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant auprès de l'UD CGT de Loir & Cher (02.54.45.48.08).

Par l'amplification de la mobilisation, de la grève sur tous les lieux de travail et de vie, nous pouvons gagner.

La Victoire est à portée de main.

Blois le 30/05/2016

SYNDIQUEZ-VOUS !

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
Entreprise/Etablissement :
Email : Tel :

Bulletin à retourner à : UD CGT – 35/37 avenue de l'Europe – BP 21004 – 41010 Blois cedex
Tel : 02.54.45.48.08 - Fax : 02.54.45.41.02 – email : udcgt41@orange.fr